

Jeudi 10 octobre 2019

de 10 h 30 à 12 h 30

Assemblée Générale des retraité-e-s de la FSU 93

Salle de commission n°1

Bourse Départementale du Travail - 1 place de la Libération à Bobigny
(Tramway : Station «Place de la Libération»)

Ordre du jour :

- Actualités, fonction publique, retraites (réformes en cours)
- Retraité-es : revendications et actions.
- Questions diverses.

Possibilité de déjeuner sur place après l'AG (participation : 5 à 7 euros).

Pour s'inscrire au repas : jo.souchet@free.fr, jusqu'au mardi 8 octobre.



**En ce moment et
jusqu'au 11 octobre,
vote
par correspondance
(enveloppe T)**

- sur le rapport d'activité départemental de la FSU 93,
- sur l'orientation fédérale départementale.

*Textes et matériel de vote dans le
«FSU 93 infos SPÉCIAL CONGRÈS»
n° 153 (septembre 2019).*

Manifestation à l'appel du groupe des 9

Pour l'augmentation des pensions,

**tous en action
le 8 octobre !**

14 h 30 Montparnasse

Sommaire : p.1 : Assemblée Générale des retraité-es de la FSU 93 ; Tous en action le 8 octobre
p. 2 : De plus en plus de raisons de manifester le 8 octobre ! p.3 : Grève aux urgences - p.4 : Pension et prélèvement à la source ; Du nouveau dans les transports en Ile-de-France - p. 5 et 6 : Manifestation à l'appel du groupe des 9
p. 7 et 8 : Assemblée Générale des retraité-es du SNUipp-FSU 93 ; Votes par correspondance.

Moins de droits, moins de protection sociale, moins de services publics, de plus en plus de raisons de manifester le 8 octobre !

Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, les droits sociaux de «ceux qui travaillent» ne cessent d'être mis à mal. De réforme en réforme, la déconstruction de notre protection sociale s'accélère.

Réforme du code du travail (loi Travail 2) et de l'assurance-chômage visent à réduire les droits et le «coût» des salariés - qu'ils soient au travail ou au chômage - alors que dans le même temps, la France bat les records de distribution de dividendes !

Selon le gouvernement, l'Etat dépense trop. Il faut diminuer le déficit budgétaire et contenir les dépenses publiques.

Cependant, il restreint ses recettes par des mesures fiscales, surtout en faveur des contribuables les plus aisés (ISF, flat tax...). Et les entreprises privées bénéficient de milliards d'aides publiques - dont l'utilité sociale n'est pas démontrée - estimées à 140 milliards en 2018 par Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics.

Mais pour ce gouvernement, il convient plutôt de limiter les «coûts» des services publics.

Donc, les fonctionnaires sont au régime sec, la valeur du point d'indice n'a pas bougé depuis février 2017 (après un gel de 2010 à 2016).

Quant à la loi de transformation de la Fonction publique adoptée en août, elle fait fi des besoins de la population : pour les usagers, ce sera moins de services publics, des externalisations et des privatisations, et pour les personnels, la remise en cause du statut, des suppressions de postes, la réduction du droit syndical et plus d'opacité dans la gestion.

Dans le domaine de la protection sociale, le projet de réforme des retraites présente un système par points à cotisations définies encore plus contributif que le système en annuités, qui de plus ne présente aucune garantie pour les futur-es retraité-es. Le montant des pensions dépendra essentiellement des sommes cotisées et de la valeur de service du point. Comme celle-ci pourra varier chaque année, les pensions seront constamment adaptées aux recettes afin d'assurer l'équilibre budgétaire du système. **Les retraité-es actuel-les ne seront pas épargné-es.**

De même qu'il veut affaiblir la place des services publics, le gouvernement reprend peu à peu la main sur la protection sociale pour mieux la réduire et baisser la «dépense», quitte à ce que notre société devienne de plus en plus inégalitaire.

Manifestons notre opposition à ce recul social le 8 octobre !

Monique Masson

GRÈVE AUX URGENCES : CRI D'ALARME D'UNE CRISE HOSPITALIÈRE SANS PRÉCÉDENT

Démarrée le 18 mars dernier, la mobilisation des urgentistes a pris une ampleur inédite. Près de 250 services d'urgences ont rejoint le mouvement sur les 645 structures existantes en France – soit plus d'un tiers.

A la mi-juin, la première annonce de la Ministre de la Santé - soit le déblocage de 70 millions d'euros (55 millions de primes pour les soignants et 15 millions pour embaucher du personnel en renfort)- n'avait fait que provoquer l'extension du mouvement.

L'annonce, le 9 septembre dernier, du « Pacte de refondation » doté de 750 millions sur la période 2019/2022, sans traduction précise en termes d'effectifs, sans lits ni personnels supplémentaires, sans revalorisation des soignants, a soulevé une immense colère.

Quelques chiffres édifiants :

- 21 millions de patients accueillis aux urgences en 2016 (24 millions dénombrés en 2019) contre 10 millions en 1996 (Réf. DREES), soit plus du double en 20 ans avec une progression continue de 3% par an.
- 30 000 personnes, cet été, ont passé la nuit sur un brancard (syndicat SAMU-Urgences) : quand un patient reste sur un brancard en attente de lit, la surmortalité augmente de 9% et 30% pour les cas les plus graves.
- 100 000 lits ont été supprimés en vingt ans.
- Une soixantaine de services d'urgences en France (10%) sont menacés de fermeture pour trop faible activité (1 patient/heure).
- 10 000 postes manquants aux urgences hors médecins selon un référentiel professionnel.
- Plus de 3000 agressions en direction des personnels selon l'Observatoire National des violences en milieu hospitalier.

Manque de médecine de ville, déserts médicaux, démographie grandissante avec allongement de la longévité, patients âgés poly pathologiques nécessitant des examens complexes, progression de la pauvreté, ... sont autant d'explications à cet engorgement aux urgences.

Mais ce constat alarmant est la conséquence des politiques de regroupement et de concentration des hôpitaux, depuis plus d'une décennie, au nom de la rentabilité et de « la maîtrise budgétaire » du service public hospitalier. Depuis 2004, les gouvernements successifs n'ont cessé de persévérer dans leur objectif de réduction des déficits, en imposant, chaque année davantage, des économies à un hôpital pourtant exsangue. Les réformes successives ont profondément mis à mal la spécificité de notre système de Santé, si rayonnant à travers le monde, en transformant le patient en « client » et l'hôpital en « entreprise ».

Les personnels hospitaliers en grève revendiquent l'arrêt des fermetures de lits, la création de 10 000 postes et une revalorisation salariale de 300 euros.

Ils comptent poursuivre et intensifier leur lutte notamment dans la période qui s'annonce des débats parlementaires autour du **PLFSS 2020** (Projet de Loi de Financement de l'Assurance Maladie).

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS ! SOYONS À LEURS CÔTÉS !

Jocelyne BREMESSE

Pension de septembre et prélèvement à la source

Si le montant net de la pension perçue en septembre n'est pas le même que celui du mois d'août, la différence peut provenir d'un **nouveau taux de prélèvement à la source**, appliqué à partir de septembre à la suite de la déclaration des revenus 2018.

Du nouveau dans les transports en Ile-de-France

A partir du 1^{er} décembre 2019, un **forfait Navigo sénior** à 50 % sera disponible pour les retraité-es de plus de 62 ans.

Une autre mesure tarifaire permettra de voyager moins cher à partir de novembre 2019. Le nouvel abonnement gratuit appelé Liberté+ donnera accès aux tickets T+ à 1,49 € à partir du 1^{er} ticket. Il intégrera la gratuité des correspondances entre bus et métro ou tramway et métro sur un même voyage, le paiement final s'effectuant à la fin du mois.

Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées autour des problèmes de transports et de leur coût en Ile de France.

La revendication de la gratuité des transports reste d'actualité.

FSU-culture 93 : Pour qui ? Pour quoi ?

« *Nous vivons les mots quand ils sont justes* » Jean Giono – écrivain.

La fracture géographique, économique, sociale et culturelle révélée entre autres par le mouvement des gilets jaunes, se trouve aggravée par l'absence de moyens donnés au monde culturel.

Toutes les mesures gouvernementales prises depuis 2 ans n'ont pas pris l'étendue et la profondeur de cette fracture culturelle. La discrétion et le silence du ministre de la Culture sont pour le moins inquiétants. Des professionnels du cinéma, et autres structures, se sont élevés de nombreuses fois contre les décisions privilégiant l'aspect financier plutôt que le culturel !

Soyons toujours vigilants et n'hésitons pas à être offensifs pour contrer ce monde néo-libéral que l'on nous impose comme seule perspective !

A la rentrée sortez !

La FSU-culture 93 vous propose des spectacles dans Paris et sa banlieue à tarif réduit, des sorties culturelles, des expositions, des randonnées pédestres... Il suffit d'adhérer à l'Association.

Permanence FSU-culture 93 : Mardi de 14 h à 16 h 30 - tél. : 01 48 96 36 79

J'adhère ou réadhère à la FSU-culture 93 pour la saison 2019-2020

afin de recevoir toutes les informations culturelles de l'Association sous forme de courriels et de parutions tout au long de l'année scolaire.

Nom..... Prénom..... Téléphone.....

Adresse.....

Courriel..... Tél portable.....

Coupon à retourner à la FSU-culture 93, accompagné d'un chèque de 10€

à l'ordre de FSU-culture 93 + 1 timbre. Merci

FSU-culture 93 - Bourse départementale du travail, 1 place de la Libération, BP N° 50076, 93016 Bobigny cedex



Pour l'augmentation des pensions, tous en action le 8 octobre !

« Le pouvoir d'achat des retraités en chute libre depuis 25 ans » !

C'est l'instance officielle Conseil d'Orientation des Retraités qui l'affirmait en 2017. Depuis, en 2017/2018, Emmanuel Macron a foncé tel un rouleau compresseur et a écrasé nos pensions par deux mesures complémentaires, le gel des pensions et l'augmentation de 25 % de la taxe CSG. Pendant le même temps, il supprimait l'ISF et la France devenait championne d'Europe de la distribution des dividendes !

Emmanuel Macron a été stoppé par les fortes mobilisations des retraitées et retraités,

jusqu'à 200 000 dans la rue à l'appel de nos 9 organisations, et souvent la moitié des présences sur les ronds-points tenus par les gilets jaunes.

Emmanuel Macron a cédé en trois fois sur une partie de nos revendications :

annulation de l'augmentation de la CSG en 2019 et fin du gel des pensions en 2020 ... mais seulement pour une partie des personnes en retraite, pas pour les célibataires ayant plus de 2 000 €, les personnes en couple à plus de 1 500 €, qui cumulent tous les coups et les coûts ...

Il promet le retour à une revalorisation des pensions pour tout le monde en 2021, ce qui n'empêchera pas la baisse du pouvoir d'achat des pensions contrairement à l'indexation des pensions sur les salaires que nous demandons.

Nous connaissons bientôt l'évolution de nos pensions et l'ampleur des reculs du Président Emmanuel Macron : tout sera le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2020 que le Parlement votera en fin d'année.

Le Président Emmanuel Macron tiendra-t-il ses promesses ? On se souvient que le candidat Emmanuel Macron s'est fait élire par les retraité-e-s en affirmant « Avec moi, le pouvoir d'achat des retraités sera préservé ... ».

Le 8 octobre, soyons des centaines de milliers dans la rue, pour que le gouvernement décide enfin de maintenir notre pouvoir d'achat, de rattraper tout ce que nous avons perdu depuis 2013. C'est possible, nous avons déjà fait un peu céder le gouvernement, il nous faut continuer.

Les retraité-e-s ont raison d'être inquiets :

- **Le déremboursement des médicaments coûte cher** aux retraité-e-s qui en consomment plus que la moyenne. Le 0 % de certaines lunettes et certains appareils auditifs, c'est bien, mais il sera payé par l'augmentation des mutuelles, alors que nous ne bénéficions pas de la participation des employeurs, et que le prix de cette mesure risque de se répercuter les cotisations.
- **Les moyens aux collectivités locales diminuent** (fin de la taxe d'habitation) ce qui va accélérer la disparition des services publics de proximité dont nous avons tant besoin chaque jour, et aussi augmenter les taxes foncières et d'enlèvement des ordures ménagères.
- **De plus en plus, internet devient obligatoire**, y compris pour prendre rendez-vous chez un médecin. Les services publics doivent être entièrement dématérialisés en 2022, comment faire sans ordinateur (une personne sur cinq, souvent âgée) ?
- **Une réforme des retraites arrive et nous concerne directement**, le Haut Conseil à la réforme des retraites veut bloquer la part des pensions dans les richesses créées (13,8 % du PIB) alors que 150 000 personnes de plus touchent une pension chaque année. La même part à se partager entre plus de monde, c'est moins de pension pour chacun !
Pire, le gouvernement veut réduire les dépenses de pension d'ici le 1^{er} janvier 2025, jour de l'application de la réforme !

Nous avons ouvert la brèche, manifestons tous ensemble pour :

- La suppression de la hausse de la CSG et la fin du gel des pensions pour toutes les retraites et pensions, avec rattrapage des pertes subies au 1^{er} janvier 2020.
- La revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution des salaires.
- Un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète.
- Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion.
- L'embauche immédiate de 40 000 personnes comme le demande le personnel des EHPAD et des soins à domicile. La prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité sociale et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.

Les retraité-es sont à nouveau dans l'action

**Manifestations le 8 octobre
dans tous les départements**

**A Paris,
14 h 30 Montparnasse**



Jeudi 10 octobre 2019

de **9 h 30 à 10 h 30**

**Assemblée Générale des retraité-e-s
du SNUipp-FSU 93**

Salle de commission n°1
Bourse Départementale du Travail
1 place de la Libération à Bobigny
(Tramway : Station «Place de la Libération»)

Ordre du jour :

- Vie de la section des retraité-es du SNUipp 93, élection du bureau de la section.
- Renouvellement du Conseil Syndical du SNUipp 93 : les retraité-es éliront leurs représentant-es au CS lors de l'assemblée générale.

*Dépôt des candidatures jusqu'au 10 octobre, 9 h 30
(à la section départementale).*

Après l'AG du SNUipp : assemblée «FSU 93 retraité-es»
(de 10 h 30 à 12 h 30, avec possibilité de déjeuner sur place).
Voir le bulletin FSU retraité-es ci-joint.

En ce moment et jusqu'au 11 octobre, vote par correspondance (quatre votes à exprimer, un seul bulletin de vote recto-verso)

Modalités de vote du 20 septembre au 11 octobre 2019

RECTO

VERSO

BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU
Scrutin du 20 septembre au 11 octobre 2019

Vote n°1
Orientation fédérale nationale (scout - voir n°33 du 20/09/2019)

Unité Action & Sans Tendance
 Ecole Emancipée
 Emancipation
 Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
 Front Unique

Vote n°2
Rapport d'activités fédérale nationale (scout - voir n°33 du 20/09/2019)

Pour Contre Abstention Refus de vote

Le rapport d'activités fédérales nationales, fédérales (commissaires), des sections, des clubs, des clubs (scout), des clubs (scout) et des clubs (scout) est mis à la disposition des adhérents dans les locaux de la FSU. Chaque adhérent a le droit de voter à l'initiative de son club. Les votes sont exprimés par un bulletin de vote unique.

Fenêtre « Activités de la FSU dans les différents secteurs » (page 10)
 A B
 A B

BULLETIN DE VOTE POUR LE SNUIPP-FSU
Scrutin du 20 septembre au 11 octobre 2019

Vote national d'orientation

Unité Action & Sans Tendance
 Ecole Emancipée
 Emancipation
 Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
 Front Unique

- Renouvellement du conseil syndical 93 -

Bulletin de vote départemental
à insérer dans l'enveloppe

Liste commune Unité et Action et Ecole Emancipée

Hakim Benbetka, Montreuil
Frédérique Blot, Bondy
Nathalie Bognini, Villepinte
Didier Broch, La Courneuve
Laurence Cantoia, Sevran
François Cochain, Retraité
Catherine Da Silva, Saint-Denis
Fleury Drieu, Aulnay
Emilie Garcia, Aulnay
Fabienne Gouju, Aubervilliers
Agnès Guichard, Romainville
Stéphanie Lioté, Bobigny
Salima Mahha, Saint-Ouen
Caroline Marchand, Pierrefitte-Villetaneuse
Sophie Meyer, Neuilly-sur-Marne
Natacha Panier, Clichy-sous-Bois
Régis Perrier, Bagnolet
Marie-Hélène Plard, L'Île-Saint-Denis
Brigitte Pommier, Epinay
Nadine Roumilhac, Le Blanc Mesnil
Elsa Rouzier, Romainville
Muriel Saget, Pantin
Olivier Sarrebeyrouse, Noisy-le-sec
Rachel Schneider, Stains

Pour Contre
 Abstention Refus de vote

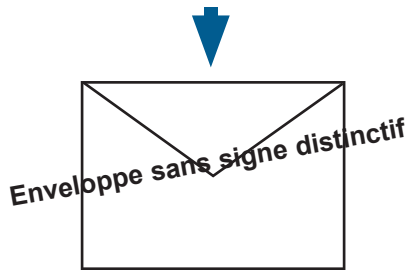
Vous devez vous exprimer sur :

➔ **l'orientation nationale du SNUipp-FSU.**

Tous les textes d'orientation se trouvent dans le supplément au n°459 de Fenêtres sur cours.



1 seule feuille



Compléter sans oublier de signer

Nom..... **PRIO**
Prénom..... 20 g
Ecole/Affectation..... Valable jusqu'au
Ville..... 11/10/2019
Signature

T

ELECTIONS
SNUIPP 93
AUTORISATION 86101
93015 BOBIGNY CEDEX

Ne pas affranchir



➔ **l'orientation et le rapport d'activité pour la FSU nationale (vote avec 2 «fenêtres») :**
voir **POUR** n°218 (août-septembre 2019)



Le dépouillement se fera le 11 octobre 2019.